



L'enseignement comprend environ 40 % de pratique afin d'optimiser le transfert des nouvelles compétences sur le terrain par les stagiaires. La formation est encadrée par un formateur spécialiste de la prévention des TMS (troubles musculosquelettiques)

Prérequis :

Il est nécessaire d'être apte au travail dans son activité professionnelle, être titulaire d'une visite médicale à jour.

- Pour les personnes à mobilités réduite et ou ayant un handicap

L'entreprise prendra toutes les dispositions nécessaires pour,

- l'Accès aux lieux de formation
- Accès à l'intérieur des locaux de formation
- Aides à la mobilité
- Adaptation de l'environnement
- Adaptation du planning
- Accueil des auxiliaires de santé

Évaluation :

Un QCM nous permet de faire une évaluation des acquis des stagiaires au départ de la formation et à la fin.

Attribution finale :

A l'issue de la formation, chaque apprenant reçoit :

Attestation individuelle de formation qui récapitule les compétences acquises au cours de la formation La fourniture d'un livret reprenant les enseignements clés de la formation

Compétences développées

- Être capable de maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- Être capable d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Être capable de mettre en œuvre les différents principes de sécurité physique dans le but d'une économie d'effort.

Enseignement Théorique environ 60% du temps

Le fonctionnement du corps humain et ses limites

- Le squelette
- Les ligaments, les muscles, les tendons et les nerfs
- Le fonctionnement de la colonne vertébrale
- Le fonctionnement d'une articulation

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

- Les TMS des membres supérieurs
- Les atteintes au niveau du dos
- Les TMS des membres inférieurs

Les facteurs de risques et de sollicitation

- Les différents facteurs de risques (biomécaniques, psycho-sociaux, environnementaux)
- Les multiples sollicitations de l'appareil locomoteur
- Prise en compte de la fatigue visuelle

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Rappel de la portée et des limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La manutention manuelle de charges inertes
- Le travail en position statique.

Enseignement Pratique environ 40% du temps

Analyse des situations de travail

- Analyse de sa situation réelle de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs

- Mise en application des règles de sécurité et d'économie d'effort lors de techniques de lever-porter-déplacer-déposer de charges inertes.

Responsable pédagogique

Laurent Saint-Pierre

06.70.66.02.09

Suivi

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement également signé par le formateur et se verra remettre un livret de formation correspondant à son niveau de formation

EURL L. SAINT-PIERRE au Capital de 1 000 Euros

Siret : 909 347 684 000 13 R.C.S de TROYES

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 44 100 110 510 auprès du préfet de la région Grand-Est

